



INFO-SIGMA *vert*

Réalisé grâce à la collaboration de Synergie Santé Environnement

L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE À L'HEURE DE L'ÉCOSALUBRITÉ

La Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 propose neuf orientations favorisant l'intégration des aspects sociaux, économiques et environnementaux à la gouvernance et aux prises de décisions dans les ministères et les organismes publics. Les trois premières orientations sont (MDDEP, 2007) :

- ▶ **Informé, sensibiliser, éduquer, innover**
- ▶ **Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement**
- ▶ **Produire et consommer de façon responsable**

Bien que les établissements de santé ne soient pas encore assujettis à la *Loi sur le développement durable*, ils sont conviés par le Ministère de la santé et des services sociaux à adopter des pratiques écoresponsables, notamment en matière d'approvisionnement. Alors que l'offre de produits d'hygiène et de salubrité écologiques a considérablement cru au cours des dernières années, l'organisme canadien Terrachoice publiait en 2010 une étude attestant que 95 % des produits « verts » disponibles sur le marché étaient victimes d'écoblanchiment (Terrachoice, 2010). Les produits d'hygiène et de salubrité seraient d'ailleurs parmi les plus touchés par ce phénomène.

Face à cette réalité, reconnaître les produits d'hygiène et de salubrité ayant des caractéristiques écoresponsables représente plus que jamais un défi de taille. Imaginez l'impact environnemental d'un tel choix si les 73 établissements membres de SigmaSanté décidaient d'opter pour de tels produits!

QU'EST-CE QUE L'ÉCOSALUBRITÉ?

L'entretien sanitaire de l'environnement de travail est une des grandes priorités du système de santé. Pour nettoyer nos établissements, il existe deux types de produits : les désinfectants, qui servent à éliminer

les microbes des surfaces, et les nettoyeurs réguliers qui aseptisent, c'est-à-dire réduisent les concentrations de microbes (AIIIC, 2008). Ceci étant dit, il a été prouvé que certains composants de ces types de produits peuvent porter atteinte à la qualité de l'environnement (eau, air et sol) et à la santé humaine. Le concept d'écosalubrité émane de ce constat et consiste à éviter l'utilisation de produits nettoyeurs contenant des produits chimiques toxiques. Cette démarche a pour but de protéger l'environnement, les utilisateurs, ainsi que les employés de la chaîne de production.

PRODUITS NETTOYANTS

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Les produits nettoyeurs réguliers peuvent avoir divers effets sur l'environnement, dont la persistance dans l'eau, la prolifération des algues, l'écotoxicité aquatique, la pénétration de métaux lourds dans les organismes, la formation d'ozone et la perturbation du fonctionnement des infrastructures de traitement des eaux usées (HCWH, 2009).

IMPACTS SUR LA SANTÉ

Parmi les problèmes sur la santé recensés, on compte des irritations des voies respiratoires, des yeux et de la peau, des effets cancérigènes et même l'atteinte du système nerveux. Les personnes les plus affectées par ces impacts sont le personnel d'hygiène et salubrité. Une étude démontre que 6 % de ceux-ci subiraient des effets indésirables causés par les produits qu'ils utilisent (FEC Bruxelles, 2001).

« Les personnes les plus affectées par ces impacts sont le personnel d'hygiène et salubrité. »

IMPACTS SPÉCIFIQUES AUX FRAGRANCES

De façon générale, les nettoyants réguliers sont accompagnés d'une fragrance. Une étude menée par la fondation David Suzuki auprès de fabricants de produits d'hygiène et de salubrité démontre que ceux-ci ne sont pas prêts à dévoiler leurs formules, qui peuvent compter jusqu'à 3 000 produits chimiques (Fondation David Suzuki, 2011). Dès lors, il est quasiment impossible de connaître la nature de ces fragrances, et donc leurs impacts sur la santé humaine! L'utilisation de produits écoresponsables peut améliorer la qualité de l'air (AIIC, 2008), ainsi que la santé des employés d'hygiène et salubrité (NAGPI, 2008). Il existe en effet des produits non parfumés, exempts de fragrance ajoutée ou contenant des ingrédients destinés à masquer l'odeur d'autres ingrédients (CCHST, 2010).

DEUX TYPES D'APPROCHES

Selon Jean-François Champagne, coordonnateur des « virages verts » réalisés à l'École Polytechnique de Montréal ainsi qu'à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, il existe deux types d'approches pour choisir des produits d'hygiène et de salubrité écoresponsables (CCGHC, 2010). La première, qu'il qualifie de « chimie douce », consiste à substituer des composants pour d'autres moins néfastes pour l'environnement et la santé. La deuxième approche qualifiée de « biotechnologie » consiste à utiliser des enzymes traitant efficacement les graisses et odeurs tout en étant dégradables dans l'environnement. Selon M. Champagne, le choix de l'approche doit être bien évalué en fonction du contexte d'utilisation et du bâtiment.

DÉSINFECTANTS : ALLER AU-DELÀ DU PRODUIT NETTOYANT

C'est un fait : pour certains produits d'hygiène et de salubrité, tels que certains désinfectants, il n'existe aucune alternative écologique. Dans ce cas, l'emballage ou l'existence d'un système de gestion environnementale (SGE) chez le fabricant et/ou le fournisseur peuvent être des indicateurs intéressants. Plusieurs caractéristiques de l'emballage peuvent réduire l'impact du produit : plus son poids est léger, moins il aura nécessité de matières premières pour sa fabrication; si celui-ci est composé d'un matériau recyclable, cela réduira la quantité de matière envoyée à l'enfouissement. Avec l'augmentation continue du coût de l'enfouissement et de la récupération des matières, réduire sa génération de déchets est une solution d'autant plus payante. Autre exemple, choisir un produit provenant d'une usine certifiée ISO 14 001 permet de réduire l'empreinte écologique d'une partie de la chaîne de fabrication.

LES CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES : COMMENT S'Y RETROUVER?

Une multitude d'écolabels font leur apparition sur les produits d'hygiène et de salubrité. La série de normes ISO 14020:2000 sur les déclarations environnementales en distingue trois types.

ÉCOLABELS DE TYPE I

Développés et accordés par un organisme indépendant. Ils sont généralement développés autour d'un cahier des charges strict, selon le principe de cycle de vie des produits. Par ailleurs, les allégations du fabricant sont vérifiables. On y retrouve entre autres les certifications Choix Environnemental, Green Seal et ÉCOCERT. Des produits présentant l'une ou l'autre de ces certifications sont disponibles au Québec.

► **Ecocert (Europe)**

Les deux certifications proposées sur le plan des produits écoresponsables sont « Détergent écologique » et « Parfum d'ambiance écologique et biologique ». L'objectif de la certification est de valoriser les substances naturelles renouvelables et de garantir le respect de l'environnement tout au long de la chaîne de production. Les critères d'évaluation s'appliquent autant aux ingrédients qu'à l'ensemble du cycle de vie du produit.

► **Green Seal (États-Unis)**

Green Seal est un organisme de certification indépendant. Les normes développées touchant aux produits sanitaires à usage institutionnel sont GS-40 (Finis et décapants à plancher) et GS-37 (Produits de nettoyage institutionnel). Plus de 225 produits sont certifiés par l'un ou l'autre de ces labels.

► **Choix Environnemental (Canada)**

Choix Environnemental (EcoLogo) est un programme de certification administré par l'organisme indépendant Terrachoice. Les normes développées pour les produits sanitaires à usage institutionnel sont CCD-110 (Agents de nettoyage et de dégraissage à base biologique), CCD-166 (Désinfectants et nettoyants désinfectants) et CCD-147 (Produits d'entretien de plancher). Plus de 50 produits sont certifiés par l'un ou l'autre de ces labels.

ÉCOLABELS DE TYPE II

Auto-déclarations qui proviennent directement des producteurs. On y retrouve les déclarations recyclable, compostable, contenu recyclé, etc.

ÉCOLABELS DE TYPE III

Accordés grâce à des outils de gestion environnementale scientifiques, telle l'analyse du cycle de vie. Exemple : la certification internationale EPD (Environmental Product Declaration), l'une des normes les plus sévères au monde (Trudel, 2008). Ce type de déclaration est cependant peu présent dans le secteur des produits d'hygiène et de salubrité.

Ainsi, ces trois types de certifications n'ont pas la même crédibilité. Dans le domaine des produits d'hygiène et de salubrité, le type de label à prioriser sera de type I, puisqu'il est accordé par un organisme indépendant.

« Dans le domaine des produits d'hygiène et de salubrité, le type de label à prioriser sera de type I, puisqu'il est accordé par un organisme indépendant. »

10 FAÇONS D'OBTENIR DES PRODUITS NETTOYANTS PLUS ÉCORESPONSABLES ET SÉCURITAIRES (HCWH, S. D.)*

1. Informez-vous des produits certifiés par un organisme indépendant (Type I) qui vous sont offerts.
2. Vérifiez si vous êtes soumis à une politique d'achat responsable.
3. Désinfectez seulement lorsque nécessaire.
4. Utilisez le plus souvent possible des produits sans fragrance ; il n'y a aucun lien entre la fragrance et la performance du produit!
5. Vérifiez auprès du fournisseur que le produit est sécuritaire tant sous sa forme concentrée que diluée.
6. Évitez d'utiliser des produits contenant des nonylphénols, des octylphénols ou toute substance considérée comme composé organique volatil (COV).
7. Optez pour des produits qui divulguent la totalité de leurs composantes chimiques sur l'étiquette.
8. Obtenez la fiche de données de sécurité (Material safety data sheet) du produit nettoyant que vous utilisez auprès du fournisseur.
9. Vérifiez avec votre fournisseur la possibilité de faire remplir vos contenants vides, de type vrac.
10. Évitez d'utiliser des produits qui ont les attestations « Avertissement » ou « Danger ».

*Le point 9 de la liste originale a été modifié.

PRODUITS À ÉVITER (INFORM, INC., 2002)

- ▶ Produits à aérosol, qui contiennent plus de COVs que leurs équivalents non-aérosol
- ▶ Produits avec un taux de pH inférieur à 5 (acides) ou supérieur à 9 (bases)
- ▶ Produits susceptibles d'être corrosifs pour la peau, les muqueuses ou les yeux
- ▶ Produits classés comme cancérigènes ou à éviter par le *Labour Environmental Alliance Society* (LEAS, 2007)
- ▶ Produits suremballés
- ▶ Contenants en Polychlorure de vinyle (PVC)

ÉTUDE DE CAS - CSSS DU GRAND LITTORAL

En 2005, Jacques Hamelin, chef du Service de l'environnement au CSSS du Grand Littoral, a entrepris un virage vert sur le plan des produits d'hygiène et de salubrité afin d'instaurer un programme de nettoyage écologique. Le projet fut réalisé dans les 25 points de services du CSSS, sur une période de plusieurs mois (ASSTSAS, 2007).

ÉTAPES : PRÉPARATION DU VIRAGE VERT

1. Tournée des installations;
2. Plan d'action de virage vert;
3. Rencontre des fournisseurs afin d'étudier leurs produits verts;
4. Évaluation de la performance des produits;
5. Compilation des résultats.

Les produits qui ont été retenus sont ceux ayant un moindre impact sur l'environnement, tout en conservant leur efficacité et présentant un coût de revient intéressant.

CRITÈRES ÉCOLOGIQUES D'ÉVALUATION UTILISÉS

- ▶ Certification EcoLogo ou Green Seal
- ▶ Certificat de qualité
- ▶ Biodégradabilité ultime dans l'environnement à l'intérieur d'un minimum de 28 jours
- ▶ Sécuritaires pour la faune et la flore aquatique
- ▶ Aucun ou très faible contenu en COV
- ▶ Indice de risque SIMDUT (système d'information des matières dangereuses utilisées au travail) réduit à zéro.

Selon M. Hamelin, le succès du projet est attribuable à l'implication des diverses parties prenantes (fournisseurs, personnel d'hygiène et salubrité, direction des différents intervenants). Le projet a également entraîné la modification de certaines méthodes de travail afin de les rendre plus ergonomiques. Ces facteurs ont généré des gains importants en santé, sécurité et bien-être au travail, en plus d'augmenter la satisfaction des employés face à l'utilisation de produits écoresponsables. Tout au long de l'entente avec le fournisseur, ce virage vert a permis un rayonnement auprès des autres centres de santé, un prix Qualité Santé, Sécurité et Bien-être au travail en 2008 et une diminution du budget de produits liquides d'entretien d'environ 20 %.

LE SAVIEZ-VOUS?

Ces dix dernières années, plusieurs hôpitaux américains ont entrepris un virage vert sur le plan des produits d'hygiène et de salubrité. Grâce au programme *Greening the Cleaning*, plusieurs établissements ont gagné divers prix, en plus d'économiser de 3 % à 75 % sur leurs achats de produits nettoyants (STAT Green, 2005).

Au Québec, certains établissements ont également entrepris ce même virage vert. En voici une liste non exhaustive, accompagnée du nom du responsable de la démarche.

Établissement	Responsable du virage vert
Institut universitaire de gériatrie de Montréal	Jean-François Champagne, Chef du service hygiène et salubrité
CSSS de Laval	Yvan Castonguay, Chef de la coordination hygiène et salubrité
CSSS du Grand Littoral	Jacques Hamelin, Chef du service de l'environnement
CSSS de Bordeaux-Cartierville - Saint-Laurent	Roger Bernier, Chef du secteur hygiène et salubrité

LEXIQUE

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)

Gaz utilisés pour divers usages, notamment les carburants, peintures et cosmétiques. Leur volatilité (capacité à s'évaporer) leur permet de se propager dans l'environnement, entraînant ainsi des impacts directs et indirects sur la qualité de l'environnement (flore, faune et santé humaine).

ÉCOBLANCHIMENT

Procédé qui consiste à tromper les consommateurs et/ou les acheteurs quant aux pratiques environnementales d'une entreprise ou aux avantages pour l'environnement d'un produit ou service (Terrachoice, s. d.).

POLYCHLORURE DE VINYLE (PVC)

Type de plastique thermoplastique grandement utilisé pour les tuyaux, revêtements extérieurs, emballages et pellicules de plastique, cosmétiques, jouets pour enfants. Il demande une attention particulière étant donné sa teneur en substances dangereuses : il est fabriqué à base de chlore et de grandes quantités d'additifs sont nécessaires pour qu'il soit fonctionnel (Greenpeace, 2008).

SYSTÈME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE (SGE)

Outil utilisé par une entreprise afin de recenser, mesurer et gérer les effets de ses activités sur l'environnement. Un SGE permet de définir les objectifs quantitatifs d'une entreprise en matière de performance environnementale et d'élaborer un plan permettant de les atteindre (CCE, 2005).

CONTRIBUTEURS

Recherche et rédaction : Maxime Lemerise (Stagiaire chez Synergie Santé Environnement)

Révision : Jérôme Ribesse (Synergie Santé Environnement), Jean-François Champagne (Institut universitaire de gériatrie de Montréal)

Édition et mise en page : Annie Gendreau (SigmaSanté)

RÉFÉRENCES

1. AIIIC (2008). « Le rôle des infirmières dans l'écologisation du système de santé ». Association des infirmières et des infirmiers du Canada. [En ligne] http://www.cna-nurses.ca/CNA/documents/pdf/publications/Greening_the_Health_System_2008_f.pdf (Consulté en juin 2011)
2. ASSTSAS (2007). « Un virage vert gagnant en santé et sécurité au travail! » [En ligne] <http://www.asstsas.qc.ca/Documents/Publications/Repertoire%20de%20nos%20publications/OP/op304008.pdf> (Consulté en juin 2011)
3. CCGHC (2010). « Salubrité et développement durable : des solutions simples pour un dossier compliqué ». Coalition canadienne pour un système de santé écologique. [En ligne] http://greenhealthcare.ca/ffgreenhea/images/publications/discussion/Coalition-Discussion_Paper2_Green_Cleaning_RevDec29_FRE.pdf (Consulté en juin 2011)
4. CCHST (2010). « Politique pour un milieu de travail sans parfum. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail ». [En ligne] http://www.cchst.ca/oshanswers/hsprograms/scent_free.html#_1_2 (Consulté en juin 2011)
5. CCE (2005). « Bonnes pratiques des systèmes de gestion de l'environnement pour les petites et moyennes entreprises. Une perspective nord-américaine ». Commission de coopération environnementale. [En ligne] http://www.cec.org/Storage/59/5201_EMS-Report_fr.pdf (Consulté en juin 2011)
6. FEC Bruxelles (2001). « Les activités de nettoyage et l'environnement ». Formation Éducation Culture. [En ligne] http://www.rise.be/files/library/Documentation/Brochures/brochure_nettoyage_complete.pdf (Consulté en juin 2011)
7. Fondation David Suzuki (2011). « Un échec à vue de nez. Les ingrédients de fragrance dans les produits d'hygiène et de beauté demeurent un mystère ». [En ligne] <http://www.davidsuzuki.org/fr/publications/telechargements/2011/Les-ingredients-de-fragrance.pdf> (Consulté en juin 2011)
8. Greenpeace (2008). « Le polychlorure de vinyle ». [En ligne] http://www.greenpeace.org/switzerland/Global/switzerland/fr/publications/chimie/2008_Chimie_Fiche_PVC.pdf (Consulté en juin 2011)
9. HCWH (s. d.). « Ten ways to find safer and greener cleaners ». [En ligne] http://www.noharm.org/lib/downloads/cleaners/10_Ways_Safer_Cleaners.pdf (Consulté en juin 2011)
10. HCWH (2009). « Cleaning in health care facilities. Reducing human health effects and environmental impacts ». Health care research collaborative. [En ligne] <http://www.sustainableproduction.org/downloads/CleaninginHealthcareFacilities.pdf> (Consulté en juin 2011)
11. Inform, Inc (2002). « Cleaning for Health : Products and Practices for a Safer Indoor Environment ». [En ligne] <http://informinc.org/reportpdfs/chp/CleaningForHealth.pdf> <http://www.h2e-online.org/docs/h2estatgreen80105.pdf> (Consulté en juin 2011)
12. LEAS (2007). « Cleaners and toxins guide. Labour Environmental Alliance Society ». [En ligne] <http://leas.ca/UserFiles/File/pdf/Toxins%20Guide.pdf> (Consulté en juin 2011)
13. MDDEP (2007). « Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 ». Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs. [En ligne] http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strat_gouv.pdf (Consulté en juin 2011)
14. NAGPI (2008). « Les produits de nettoyage à privilégier du point de vue de l'environnement : Guide d'achat ». Projet sur les achats écologiques en Amérique du Nord. Commission de coopération environnementale. [En ligne] http://www.cec.org/Storage/62/5474_NAGPI-Green%20Cleaners-FS_fr.pdf (Consulté en juin 2011)
15. STAT Green (2005). « Success story : Green cleaning ». [En ligne] <http://www.h2e-online.org/docs/h2estatgreen80105.pdf> (Consulté en juin 2011)
16. Terrachoice (s. d.). « Les façons de démasquer l'écoblanchiment ». [En ligne] <http://ps.sanimarc.com/ViewFile.ashx?FileId=865> (Consulté en juin 2011)
17. Terrachoice (2010). « Terrachoice 2010 sins of greenwashing study finds misleading green claims on 95 per cent of home and family product ». [En ligne] <http://www.terrachoice.com/files/TerraChoice%202010%20Sins%20of%20Greenwashing%20Release%20-%20200ct%2026%202010%20-%20ENG.pdf> (Consulté en juin 2011)
18. Trudel, J.-S. (2008). « Cascades obtient un écolabel de type III ». La prochaine évolution industrielle. [En ligne] <http://www.jeansebastienrudel.com/2008/05/cascades-obtient-un-colabel-de-type-iii.html> (Consulté en juin 2011)